



FLASH INFO CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

4 Juillet 2020 #294



CSE EXTRA du 03 Juillet 2020

Suite au Comité Économique et Social de ce Vendredi 3 juillet 2020 et au visionnage de la vidéo de Pierre Olivier BANDET, nous voulions vous apporter quelques précisions.

Tout d'abord, sachez que les Élus ont eu les documents des Orientations Stratégiques dès le lundi 29 Juin. Afin de les mettre en place, la Direction doit respecter un « protocole » dont la première étape est la présentation du plan aux élus du CSE. Comme nous avons eu ces documents, légalement, l'information a été donnée.

Cependant nous sommes tenus à un devoir de confidentialité, c'est pourquoi nous n'avons pas le droit légalement de communiquer leur contenu avant la tenue du CSE.

Lors de la réunion préparatoire du 2 juillet, l'ensemble des Élus a pris la décision de ne pas assister à ce CSE car :

- **Les Directions Générales d'AF et de HOP ont déjà validé ce plan sans consultation au préalable des OSR pour tenter de trouver des solutions alternatives et mieux disantes**
- **La principale préoccupation des PNC, à savoir le traitement du sur-effectif avec des propositions concrètes, n'aurait pas eu de réponse lors de ce CSE**
- **Nous avons voulu montrer notre désaccord avec cette destruction de la Compagnie HOP, réduite à PEAU DE CHAGRIN**

L'activité de HOP se réduira à 29 charges vives (soit un total de 32 coques) réparties uniquement sur les bases de CDG et LYS. La fermeture des bases provinces et d'ORY aura pour effet de créer un sureffectif PNC.

Le sureffectif évalué par la Direction est :

- **Pour l'ensemble des salariés : 1020 ETP (Equivalent Temps Plein).**
- **Pour les PNC : 286 ETP**

Dès ce 3 Juillet 2020, le compte à rebours a commencé. Vos Délégués Syndicaux vont entamer un marathon de réunions afin de négocier TOUTES les solutions POSSIBLES pour préserver l'emploi au sein du groupe AF. Nous allons ainsi négocier les départs volontaires et les modalités de fermetures de bases, et ceci afin que vous compreniez mieux les possibilités qui vous seront proposées.



Après la présentation des grandes lignes de ces Orientations Stratégiques aux élus, les délégués syndicaux représentatifs prendront le relai. Une fois que des accords seront trouvés sur tous ces sujets, un nouveau CSE Extraordinaire se tiendra afin de présenter le résultat des négociations. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrons vous donner précisément les conditions de départs et de reclassements.

Le calendrier présenté par la Direction sur les négociations avec les organisations syndicales se déroulera sur 4 mois. Un calendrier d'informations et de consultations auprès des élus CSE aboutira avant la fin de l'année 2020. L'objectif est de débiter le plan dès janvier 2021 avec une échéance à l'été 2023 ...

La Direction pensait pouvoir dérouler son plan laconiquement mais c'était sans compter sur vos élus qui n'ont pour objectif que de faire entendre haut et fort VOTRE VOIX !!!

L'UNAC et le SNPNC mettront TOUT EN OEUVRE pour préserver l'emploi des PNC de HOP au sein du groupe Air France et pour accompagner au mieux les volontaires au départ et négocier la fermeture des bases ...

Tous ces sujets sont extrêmement douloureux, et nous avons bien conscience du stress et de l'anxiété que cela génère dans la vie de chacun d'entre nous ! **Soyez sûrs que nous défendrons avec détermination les PNC HOP sur tous ces sujets !**

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE !**

**Vous avez des questions ?
CONTACTEZ - NOUS !**



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Pauline POLONCEAU
06 01 79 61 85

pauline@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
06 11 70 58 99

fabrice@unachop.com



Etienne ROSSIGNOL
06 88 59 20 34

etienne@unachop.com



David TOUCAS
06 19 77 59 26

dtoucas@gmail.com



Christelle PAGONAKIS
06 15 44 44 35

c.pagonakis@laposte.net